KHENCHELA

RETRAITÉS DE L'ARMÉE

Les wilayas de l'Est se mobilisent

Selon le coordinateur régional de l'Organisation nationale des retraités de l'armée, M. Mohamed Bourakba, les représentants des bureaux des wilayas et en concertation avec ceux du Sud et de tout le pays, ont décidé à l'unanimité d'observer un sit-in devant le siège du ministère de la Défense et aussi devant les siège des secteurs de l'armée pour renouer avec la demande tournant autour de la satisfaction de leurs différentes revendications qui n'ont pas vu le jour depuis 2013 et restent noir sur blanc à savoir la revision des salaires des retraités, la régularisation de leur rappel avec un effet rétroactif actif, l'unification des salaires selon le grade et les années de service, l'attribution des logement sociaux participatifs et ruraux aux retraités, permettre aux retraités de bénéficier des indemnités de la décennie noire et d'autres revendications qui permettront à cette catégorie de citoyens de vivre dans de bonnes conditions. Notre interlocuteur ajoute que les retraités insistent toujours sur l'ouverture d'une enquête sur le sort des 35 milliards versés par les retraités pour bénéficier de voitures et demandent de déterminer les responsabilités sans oublier la nécessité d'un congrès extraordinaire qui mettra fin à l'anarchie et au désordre.

Benzaïm A.

OUM-EL-BOUAGHI

Une année de prison pour un huissier indélicat

La cour criminelle d'Oum-El-Bouaghi a tranché en cette fin de semaine dans une affaire d'abus de confiance en condamnant un huissier de justice à une peine d'une année de prison ferme.

Selon le contenu du procès de renvoi, les faits de cette affaire remontent à la fin de l'année 2014, lorsque la victime B. B., un ancien joueur de l'équipe locale d'Oum-El-Bouaghi se présenta au bureau de l'huissier de justice Z. N. lui confiant la charge d'intercéder au niveau de la banque domiciliataire du club pour une opposition et l'encaissement d'un chèque resté impayé d'un montant de 700 000 DA au profit du joueur.

Comme il est d'usage dans ce genre d'affaire, le commis de justice accepta l'affaire contre la remise d'une décharge reprenant les caractéristiques du chèque en question, seulement, selon le procès de renvoi, l'huissier de justice aurait dévié sa mission et remis le chèque aux responsables du club d'Oum-El-Bouaghi.

Voyant que les choses n'ont pas avancé d'un iota, le joueur victime insista pour en connaître les raisons, l'huissier lui aurait inventé l'histoire d'un incendie qui s'est déclaré dans son bureau, détruisant une partie des documents dont le chèque du joueur.

Ne croyant pas à cette histoire montée de toutes pièces, la victime porta plainte contre l'huissier de justice et une enquête est déclenchée par les services de sécurité qui ont entendu les déclarations du commis de justice.

Selon le contenu du procès présenté lors du jugement, l'huissier se serait même déplacé dans la wilaya de Skikda où réside le joueur victime pour remettre une somme d'argent équivalente au montant du chèque. Cependant, le juge a quand même retenu la charge de l'abus de confiance et prononça une peine d'emprisonnement d'une année ferme contre l'huissier de justice.

Auparavant, le procureur de la République qui a qualifié cette affaire de grave, du moment qu'elle vient de quelqu'un censé appliquer la loi dans toute sa rigueur, avait requis 10 ans de réclusion criminelle pour le commis de justice.

Moussa C.

12e COURS INTERNATIONAL DE LA FMC

Diabète et maladies métaboliques en débat à Sétif

Durant une semaine, soit du 27 mars au 2 avril, l'Institut national supérieur de formation paramédicale de Sétif abrite le 12e Cours international de la formation médicale continue portant sur «Diabète, maladies métaboliques et facteurs de risque cardiovasculaire», organisé par le service de médecine interne du CHU de Sétif et les journées médicales de Sétif (JMS-FMC), en collaboration avec la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Sétif et de la Faculté de médecine de l'Université Ferhat-Abbès.

L'objectif de cette formation est d'améliorer et d'uniformiser la prise en charge du diabétique ainsi que d'actualiser des connaissances sur le diabète afin de réduire le risque des complications directement liées à leur maladie ou aux pathologies associées (risque cardiovasculaire notamment).

Près de 120 médecins généralistes issus de 44 wilayas du pays ainsi que des médecins étrangers venant du Bénin, Congo, Mauritanie, Maroc, Palestine, Côte d'Ivoire, Sénégal et la Tunisie, prennent part à ce cycle de formation.

«A l'image du reste du monde, l'Algérie connaît une hausse spectaculaire de la prévalence du diabète suivie par une vague de complications cardiovasculaires. Cela va créer un fardeau énorme sur les systèmes de santé du pays. Si l'objectif de la recherche, de l'éducation et de la pratique médicale est l'amélioration de la qualité de vie des personnes, alors ces cours de formation médicale continue ne sont pas seulement opportuns mais également essentiels. Cette initiative est vaste, puissante et efficace», explique le Pr Rachid Malek, président du comité d'organisation, président de la Société algérienne de médecine interne, et médecin-chef du service de médecine interne et d'endocrinologie du CHU de Sétif.

L'encadrement de ces journées médicales est assuré par des médecins spécialistes en médecine interne, infectiologie, pédiatrie, pneumo-phtisiologie, néphrologie, chirurgie vasculaire, anesthésie et réanimation, de divers CHU du pays, et aussi par des experts étrangers, de Tunisie (Dr Benslama) et de France (Dr Gin, Saada, et Babinet).

La formation se déroule sous forme de conférences et d'ateliers. Une cinquantaine de communications en rapport avec le diabète, son actualité, ses relations avec les autres atteintes, ses complications, l'éducation thérapeutique ou encore le diabète chez l'enfant, seront présentées tout au long de ce 12e Cours international de formation continue.

Les six ateliers pratiques présentent, quant à eux, des données fondées sur des preuves et introduisent des méthodes de gestion du diabète à travers des études de cas interactives et porteront sur le diagnostic du diabète de type 2, l'évaluation de la fonction rénale, prescription et suivi du traitement néphroprotecteur, le suivi de l'équilibre glycémique en pratique, prévention des lésions trophiques du pied diabétique, conduite à tenir devant un déséquilibre aigu du diabète, initiation à l'insulinothérapie chez le diabétique de type 2, et enfin le dépistage et suivi du diabète gestationnel.

Notons que le nombre de diabétiques en Algérie est en nette hausse. Le diabète de type 2 touche actuellement entre 10 à 12% de la population âgée de plus de 35 ans. Le dépistage ainsi que la prise en charge thérapeutique de cette maladie deviennent une nécessité inéluctable. Ainsi, depuis leur création en 2004, les journées médicales de Sétif, par le biais de la formation médicale continue, ont pu former plus de 1 000 médecins généralistes en vue de prendre en charge localement cette maladie.

En matière de prise en charge, le Pr Malek a affirmé qu'une unité spéciale pour les diabétiques sera prochainement inaugurée au niveau du centre de santé de Bel-Air, à Sétif-ville. Cette structure sanitaire sera dédiée uniquement à la prise en charge des malades souffrant de diabète. Aussi, une clinique mobile, destinée aux régions enclavées de la wilaya de Sétif, et dotée de matériel nécessaire au dépistage et au traitement du diabète sera opérationnelle dans les semaines à venir.

Sur un autre registre, M. Abdelmadjid Djenane, recteur de l'Université Ferhat-Abbès de Sétif, a déclaré, lors de son allocution d'ouverture de ce 12e Cours international de formation médicale continue, que la Faculté des sciences médicales de Sétif va prochainement bénéficier d'un centre de visioconférence ainsi que d'un simulateur médical.

«Cette méthode pédagogique innovante s'articule autour de mannequins de simulation (adulte, enfant et femme enceinte) mis en situation dans un environnement de travail réaliste. La simulation médicale est le meilleur outil pour améliorer la gestion de crise en équipe.

Le coût global de ce simulateur est de l'ordre de 25 milliards de centimes», dira le recteur de l'Université de Sétif.

Imed Sellami